



PRÉVENTION DES INONDATIONS, UNE CAMPAGNE DE COLLECTE DES REPÈRES DE CRUE LANCÉE

Le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn Amont lance une campagne de collecte de repère de crue à travers l'ensemble du bassin versant à l'été 2024.

Publié le 29 juillet 2024

Cette collecte permettra d'avoir une vision plus précise des hauteurs d'eau maximale de nos rivières lors d'épisodes d'inondation, et de continuer à pourvoir la culture du risque et la sensibilisation aux inondations. Des repères de crue officiels (type macaron) pourront être proposés dans les années suivantes aux habitants souhaitant faire valoir les marques du passé sur leurs habitations ayant subies des inondations.

Cette campagne est organisée dans le cadre du Programme d'action de prévention des inondations dit PAPI Tarn-amont 2024-2029.

Un repère de crue est le témoin historique d'une inondation passée. On les trouve sous diverses formes en fonction de l'époque :

- gravés dans la pierre
- directement peints sur le bâti
- plaques métalliques, macarons, carreaux en émail sur un mur
- et sous bien d'autres formes...



Contact :

inondation@tarn-amont.fr

ou 07.56.10.92.31

POSSÉDEZ-VOUS UN REPÈRE DE CRUE ?



Dans le cadre du PAPI Tarn-amont 2024-2029

Le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont lance une campagne de collecte des repères de crue que vous ou vos prédécesseurs ont pu inscrire sur votre bien.

La collecte d'un maximum de repères de crue permet d'obtenir une meilleure vision des hauteurs d'eau maximum de nos rivières, de mieux cohabiter avec le milieu naturel et d'améliorer la culture du risque. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez connaissance d'un repère de crue.

Renseignements au : 07.56.10.92.31 / inondation@tarn-amont.fr

Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont
Siège social : Sainte-Enimie, 48210 Gorges-du-Tarn-Causse / Antenne : Millau
<https://www.tarn-amont.fr>